



Flash infos

Automne 2025

C'est toujours un honneur de m'adresser à vous pour partager les avancées et les projets qui animent notre commune. Le bulletin que vous tenez entre vos mains retrace aussi bien les actions décidées par vos élus que les différentes manifestations qui ont été réalisées depuis le dernier bulletin municipal.



Parmi les différentes réalisations de cette année, le city stade permet aux jeunes, et aux moins jeunes, de pouvoir pratiquer une activité physique que ce soit entre copains ou en famille. C'est également un lieu qui pourra être utilisé par les enfants de l'école. C'est déjà un lieu de rencontre très fréquenté.

C'est avec plaisir que nous avons eu à gérer une forte hausse des effectifs de l'école. En effet, nous sommes passé de 27 élèves fin juin à 34 à la rentrée de septembre. L'école est un élément essentiel de notre action, elle permet de donner une âme notre village.

Cette année, le CCAS a décidé de distribuer les colis de Noël lors d'une rencontre autour d'un goûter. Cette distribution aura lieu le 12 décembre prochain. Cette action permettra à nos aînés d'échanger durant un après-midi. Bien entendu pour les absents la distribution aura toujours lieu. Ces colis sont remis aux personnes à partir de 70 ans.

Comme vous pourrez le découvrir plus loin, le TAD (Transport à la demande) vient d'évoluer offrant plus de possibilités. N'hésitez pas à utiliser ce service.

Bonne lecture !

Yves LENOIR

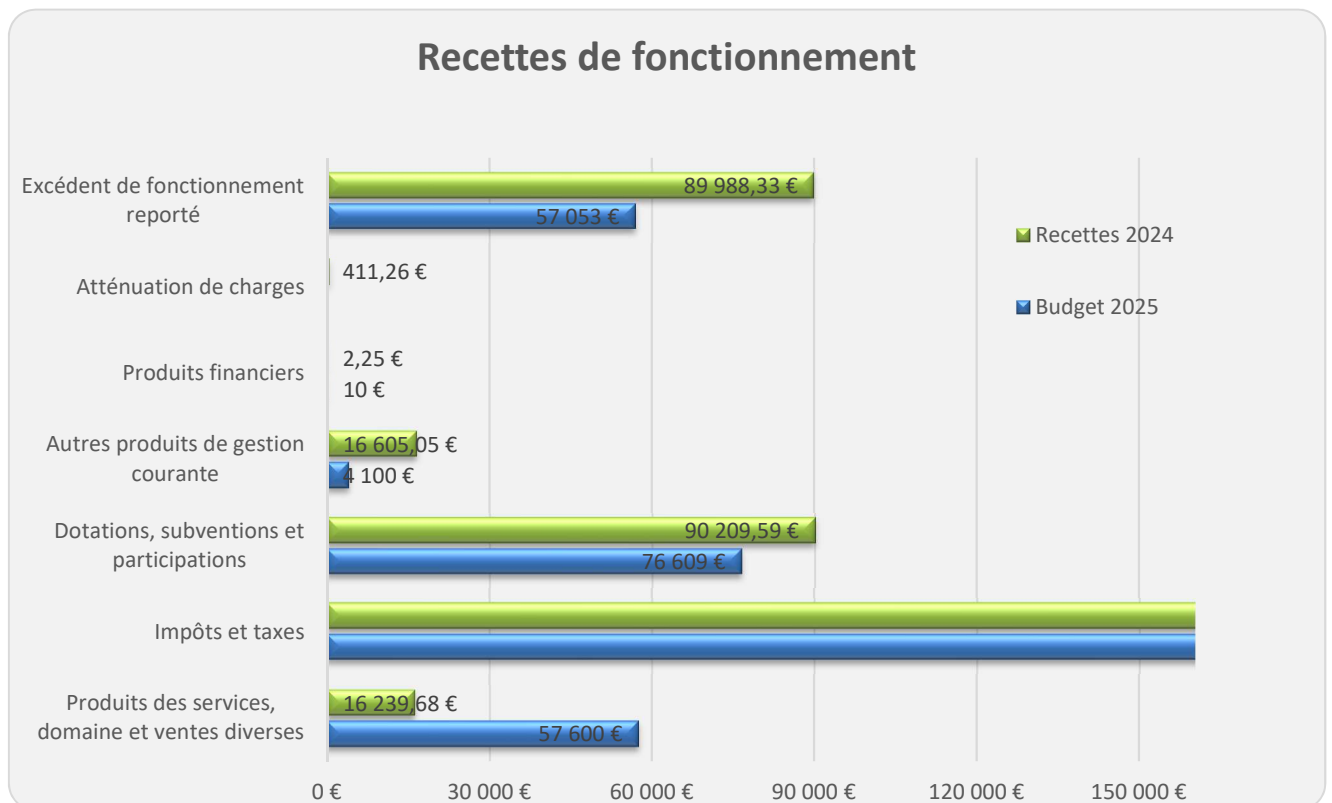
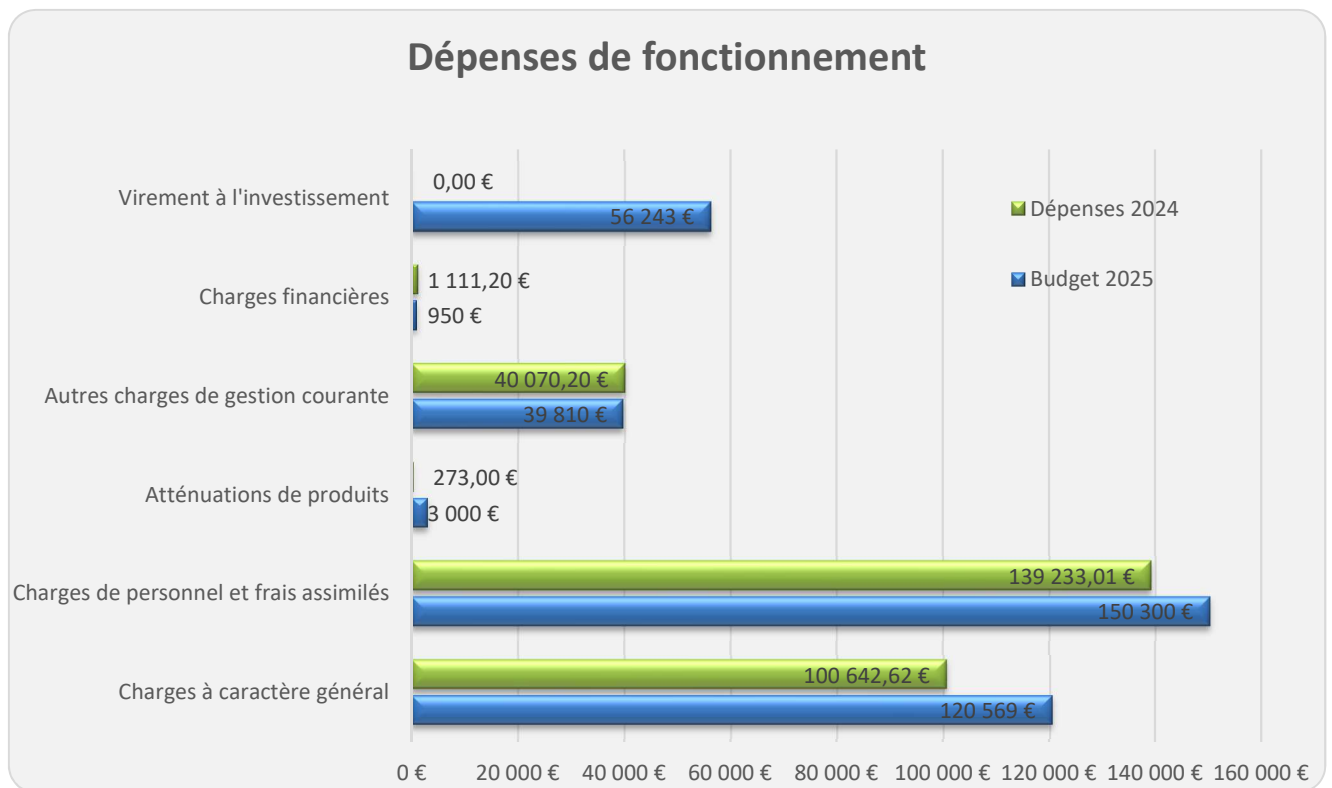
*Budget et
travaux*

Actualités

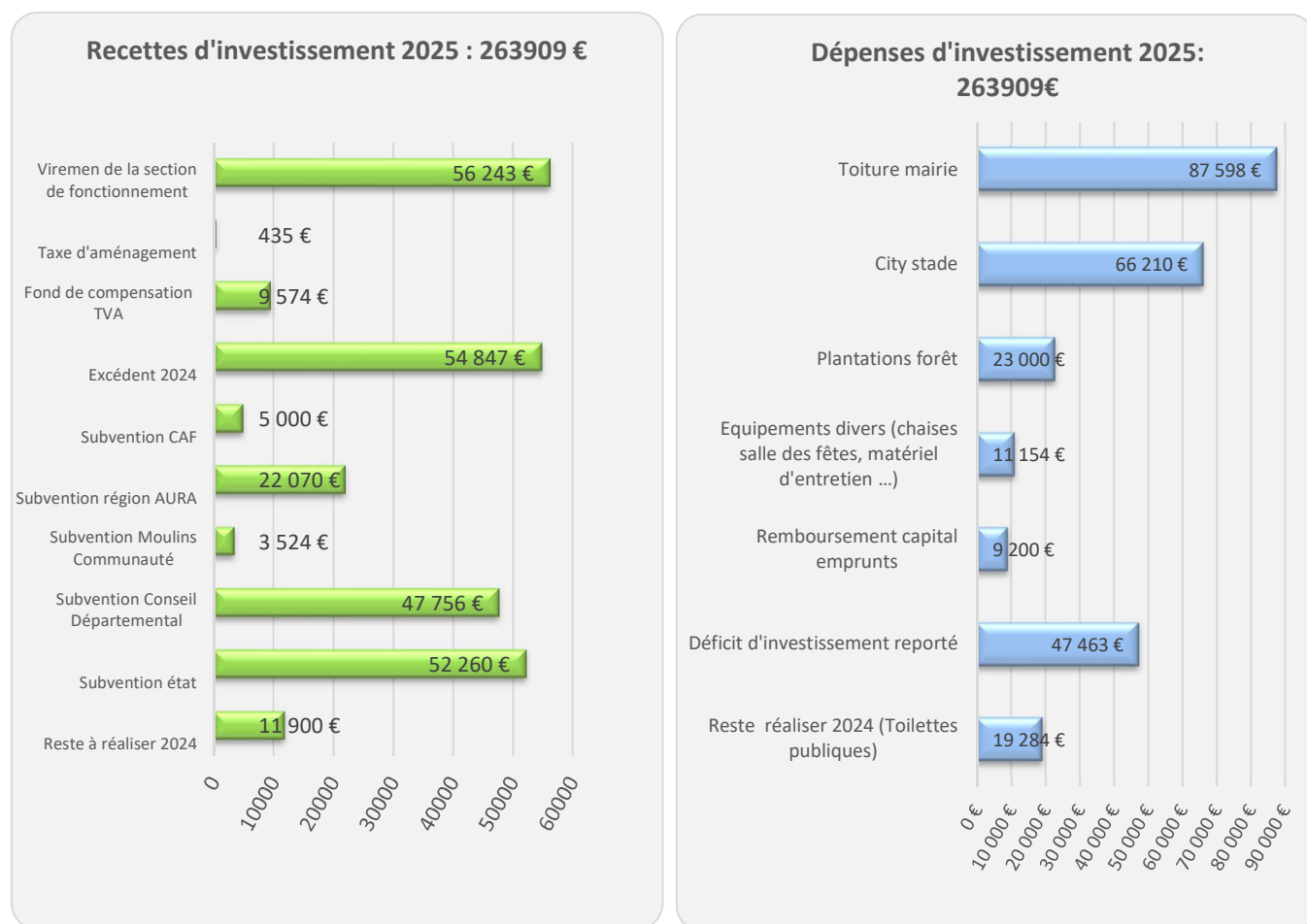
Associations

Budget 2025

Budget de fonctionnement



Budget d'investissement



Budget primitif 2025 - Locaux commerciaux

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2025 des locaux commerciaux qui s'élève en dépenses et en recettes à :

- 9521,98€ pour la section de fonctionnement
- 10835,61€ pour la section d'investissement



Principales décisions du Conseil Municipal

Taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des taxes suivants pour l'année 2025 :

- | | |
|----------------------------|--------|
| - Taxe foncière (bâti) | 38,26% |
| - Taxe foncière (non bâti) | 32,12% |
| - Taxe d'habitation | 14,71% |

Les projets en cours et à l'étude

- La réhabilitation des toilettes publiques situées place de la Mairie a été effectuée
- Les éclairages du Bourg, de la route de Dornes et du Clos Saint Sulpice ont été modifiés en éclairage LED.
- La construction du City stade dans le parc est finie. Il est accessible à tous et permettra aux enfants de l'école d'avoir un espace adapté pour le sport.
- Les travaux de réfection de la toiture de la Mairie devraient commencer à l'automne.
- De l'outillage a été renouvelé pour les divers entretiens de l'espace vert de la commune, un escabeau sécurisé a été financé pour les différents travaux d'entretien intérieurs.
- Achat d'un écran pour la salle du Conseil Municipal et pour le secrétariat de Mairie.
- Commande de nouvelles chaises pour la salle des fêtes, remplacement du réfrigérateur de l'école, et achat de nouveaux lits pour les enfants en maternelle.

- Projets à l'étude :

- Aménagement du parc dans les années à venir
- Changement des huisseries pour la salle polyvalente
- Création Aire de jeux



Etat civil

Du 1er septembre 2024 au 15 septembre 2025

Naissances :

- Emma Claire Marie Yvette COLLET le 1er janvier 2025
- Naëilly Véronique Françoise KRATZ le 7 janvier 2025
- Louis Michel Robert RAYMOND le 09 mai 2025

Mariages :

- Sébastien Michel GRÉGOIRE et Karine BOULIN le 21 juin 2025
- Sébastien THEVENIN et Julie Augusta LIBOUREL le 12 juillet 2025
- Jean-Louis Alexandre COLLET et Barbara Véronique DELUCCHI le 13 septembre 2025

Décès :

- M. BONVIN-DESCANTES Louis Emile le 11 janvier 2025
- Mme GIRARD (épouse BONVIN) Andrée Eugénie le 1^{er} juin 2025

Secteur enfance

École

Lundi 1^{er} septembre



La fête pour certains, quelques appréhensions vite envolées pour d'autres : c'est la rentrée des classes.

Nous comptons 34 élèves, ce qui fait 7 élèves de plus qu'en juin 2025.

Comme l'an dernier, Madame BONNEAU assure la fonction de direction et reçoit les enfants de CE1, CE2, CM1, CM2. Madame LOMBARD accueille les élèves de maternelle et CP. Anaïs BERNARD lui apporte son aide pour la préparation, le bon déroulement des activités et surveille le temps de sieste.

L'équipe pédagogique fourmille d'idées et construit des projets pour les mois à venir. De

bons augures pour cette nouvelle année scolaire !

Accueil périscolaire



La restauration scolaire

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, suite au départ de Ouïdad ISTEMBOULI, nous avons augmenté le contrat d'Anaïs BERNARD, titulaire d'un CAP Petite Enfance, et embauché Louna GUILLOIS, titulaire d'un BAFA, pour assurer le complément d'horaire et le renfort lorsque l'amplitude ou les effectifs sont importants.



En octobre 2025, afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, Anaïs, entreprendra une formation BAFD.



La pause méridienne est un temps spécifique, participant pleinement au processus de socialisation des enfants : l'éducation alimentaire, la transmission des normes sociales telles que la politesse, le respect, le partage.

Valérie BERGER assure la mise en place de l'espace de restauration, le réchauffage des plats, le service, la remise en ordre et le nettoyage des lieux.

Anaïs et Louna l'assistent pour le service et veillent particulièrement, à donner une dimension éducative à ce temps d'apprentissage plus informel. Leurs différents champs d'intervention leur permettent de créer des liens avec le temps scolaire et l'accueil périscolaire.

Pour la fourniture des repas, nous maintenons notre partenariat avec la société SOGIREST. Quelque soit le calendrier des augmentations du prestataire, le Conseil Municipal fixe, par délibération, le tarif des repas fin juin pour l'année scolaire suivante. Depuis septembre 2025, le prix du repas enfant est de 3,20 euros.



Merci à Martine VASSEUR, habile couturière aurouëroise, pour les jolis range-serviettes qu'elle a confectionnés.

Jeannine LECOMTE complète l'équipe d'agents municipaux affectés au service enfance en assurant avec Valérie l'entretien de l'ensemble des locaux.

Merci à toutes pour la qualité de leur travail et leur esprit d'équipe. Toutes les quatre savent créer une ambiance accueillante et chaleureuse où chaque enfant trouve sa place et peut s'épanouir sereinement.

Lots de bois

Comme annoncé sur notre précédente publication, la préparation des parcelles 33, 35 et 18 a commencé en vue de mettre en place de nouvelles essences plus résistantes aux changements climatiques annoncés.

Les parcelles 33 et 35 ont donc été exploitées cette année par 37 affouagistes. Globalement cette opération s'est bien déroulée. La prochaine étape est la préparation des lignes de plantations et en fin d'année la mise en place des plants.

Ce sont donc 5630 pins maritimes, 900 chênes chevelus et 100 cormiers qui vont être plantés. Pour cette opération nous avons reçu le soutien de l'ADEME et du Conseil Départemental de l'Allier.

Concernant la parcelle 18, les têtes de chênes seront à exploiter en cette fin d'année, puis nous procéderons au tirage au sort des lots de bois. La plantation sera réalisée en 2026.

Rappel : Il n'y aura plus de distribution de feuille pour les inscriptions au tirage des lots de bois. Il appartient aux personnes qui souhaitent bénéficier d'un lot de bois de s'inscrire à la Mairie avant le 14 novembre 2025.

Cérémonies

Vendredi 6 septembre 2024, Michel Vilotte, porte-drapeau pour notre commune, a reçu les insigne et diplôme de porte-drapeau bénévole.

Insigne et diplôme lui ont été remis par Pascale Trimbach, préfète de l'Allier, en présence d'Emanuel Dufour, président de l'Office national des anciens combattants de l'Allier. Cette distinction récompense l'assiduité et témoigne de la gratitude de l'Etat envers les bénévoles qui perpétuent la mémoire de ceux qui sont tombés pour la patrie.



Cette année, la cérémonie des vœux s'est déroulée dans une ambiance particulière, car c'est avec plaisir et émotion que nous avons remis à Alain le titre de maire honoraire.

Ce titre a été délivré par la préfecture en reconnaissance de son engagement sans faille dans la gestion de la commune depuis 1977. Nous le remercions pour son implication, son assiduité, son courage et son dévouement pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons une retraite paisible et tranquille bien méritée.



Opération J'aime la Nature Propre :

Une action de nettoyage a été réalisée dans la forêt communale et le long de la route départementale 133, en partant du bourg jusqu'à la sortie de la forêt organisée par la Fédération des chasseurs. Nos chasseurs, accompagnés par quelques courageux villageois, ont, malgré le mauvais temps, parcouru les 150 hectares de forêt. De nombreux déchets ont été retirés, parmi lesquels de très nombreuses canettes en aluminium, bouteilles en verres et de nombreux sacs-poubelles. Un casse-croute a été offert aux participants en fin de matinée par la Fédération des chasseurs.

Cette opération devra sans doute être renouvelée et aura besoin de nombreux bénévoles, tous les courageux sont les bienvenus !



Une cérémonie pour rendre hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est tenue le 5 décembre 2024 devant le monument. L'occasion pour les enfants de l'école de chanter la Marseillaise.



Cet hiver, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs, une haie a été plantée sur le parking devant le cimetière. Les enfants de l'école ont participé à cette plantation, et pourront ainsi voir grandir et évoluer le travail de Dame Nature !



Amicale des Anciens d'Aurouër

L'Amicale compte à ce jour, 76 membres dont 20 membres actifs pour lesquels les années commencent à se faire sentir (15 ans), il serait apprécié d'inscrire quelques jeunes retraités pour prendre la relève.



Nous avons fait une sortie à Thiers le 6 avril.



Sont prévues pour la fin d'année:

- le concours de belote le 16 novembre
- le repas à thème le 7 décembre
- une sortie en Espagne est prévue du 21 au 27 octobre.

Tennis de table

La section Tennis de table a poursuivi son activité grâce à l'aide financière apportée par Amifêtes. Elle compte 12 licenciés.

2 équipes ont participé au Championnat d'Allier (la 1 a terminé 3ème et la 2 à la 5ème place).



Championnat d'Allier 2024

6 joueurs ont participé aux Championnats d'Allier et AURA en individuel avec un double titre (Champion d'Allier et Auvergne pour Daniel Combémoré (vétérans) une place de seconde (Allier et Auvergne) pour Jeanne Ockman, une de second pour Maxence Ockman et une 3ème place pour Lilian Rabet au Championnat d'Allier, les autres participants se classant en 5ème ou 6ème position.

Maxence est allé aux Championnats de France à Guéret en Mai, mais n'a pu accéder à la phase finale.

Daniel Combémoré et Jeanne Ockman étaient qualifiés mais indisponibles ce jour-là.

Les entraînements ont lieu le lundi de 19h à 20h15 à la Salle Polyvalente.

Pour tout renseignement : Daniel Combémoré au 06 47 79 28 60

Amicale des Chasseurs

La chasse est bien plus qu'une simple activité cynégétique : c'est une passion qui se vit en communauté, dans le respect de la nature et des traditions. Au cœur de cette pratique, l'amicale des chasseurs joue un rôle essentiel, non seulement pour organiser les battues, mais aussi pour promouvoir des valeurs fortes comme la convivialité, le respect et l'entretien des layons de la forêt.

Les membres de l'amicale des chasseurs ont également participé à l'opération "J'aime la nature propre" qui a été organisée le 15 mars dernier avec le soutien de la fédération des chasseurs.

Alors si vous souhaitez pratiquer une activité en pleine nature n'hésitez pas à nous rejoindre !

Amifêtes

Cette année encore, AMIFETES a su proposer plusieurs manifestations, permettant d'animer la commune d'Aurouër.

Nous avons pu notamment nous retrouver autour de la fête de Noël, en décembre 2024, où l'équipe d'AMIFETES s'est associée avec l'école, pour permettre aux enfants et parents de se retrouver autour d'un moment convivial. Les enfants ont notamment pu proposer un spectacle aux parents, qu'ils ont préparé avec



leurs enseignantes. A l'issue du spectacle, le père Noël a offert des cadeaux aux enfants, la soirée s'est terminée autour d'un repas partagé avec tout le monde.

De leur côté, les enfants ont passé un agréable moment, et la soirée a permis de récolter des fonds, qui ont été remis dans leur globalité à l'école.



Le 23 février, l'équipe d'AMIFETES a relancé le loto de la Commune, un pari réussi, qui a permis de réunir un grand nombre de personnes autour d'un moment festif. Les personnes présentes ont salué cette reprise et ont tous souhaité qu'un autre loto ait lieu le 3^{ème} week-end de février 2026. La date est notée, A vos agendas !



La fête de l'école est arrivée avec l'été, en juin 2025, où là encore, membres d'AMIFETES et enseignants ont travaillé main dans la main, pour offrir aux enfants de l'école et aux parents un moment agréable. A l'issue du spectacle travaillé par les enfants avec leurs maîtresses, la Mairie a remis les cadeaux aux élèves de CM2 qui partent au collège, et AMIFETES a proposé un repas, dont les bénéfices ont été reversés intégralement à l'école.

La fête patronale s'est déroulée le **13 septembre 2025** : concours de labour (7 tracteurs cette année), repas champêtre, structure gonflable, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et bal ont été au rendez-vous !



Projections 2026 / 2027

L'année prochaine, l'équipe d'AMIFETES envisage de maintenir les manifestations en place, et réfléchit à d'autres moments de convivialité, comme une soirée organisée avec le restaurant d'Aurouër « la saboterie », pendant la période d'Halloween, et la mise en place d'un concours de pétanque.

Evolution Transport à la demande (TAD):

Comment ça marche ?

Les déplacements sont possibles depuis un arrêt de transport du territoire de Moulins Communauté (urbain, interurbain, scolaire) vers l'un des 18 points de connexion, et inversement.

Attention, une réservation ne sera possible qu'à condition qu'il n'y ait aucune solution de transport à moins de 30 minutes de l'horaire souhaité du départ.

Comment trouver votre arrêt de départ ?

Pour trouver l'arrêt le plus proche de chez vous, consultez la carte complète de l'ensemble des points d'arrêts à votre disposition sur le site www.moulins-bus.com, dans la rubrique « Aléo à la demande ».

En contactant la centrale de réservation TAD, les opératrices sauront vous indiquer où se situe votre arrêt de départ en fonction de votre adresse.

Les grands principes :

- Le TAD est un service de transport occasionnel, les réservations sont assurées uniquement dans la limite des places disponibles.
- Un délai d'au minimum 1h30 doit être respecté entre l'aller et le retour.
- Un usager pourra effectuer 5 trajets maximum par semaine (1 aller-retour = 2 trajets).
- Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les usagers scolaires (de plus de 11 ans) sont autorisés à utiliser le TAD uniquement pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midi à partir de 13h30 et les samedis.
- Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de votre réservation, pour ne pas pénaliser les usagers suivants, les conducteurs ne pourront pas attendre au-delà de l'horaire initialement prévu.
- En cas d'annulation tardive ou d'absence à l'heure de rendez-vous, une suspension de l'accès au service ainsi qu'une pénalité de 15€ seront appliquées, après un premier avertissement

Sictom

En raison de la saturation régulière des colonnes de tri « jaunes » (plastique, métal, cartonnnettes), une quatrième colonne a été installée vers les autres déjà présentes.

Pour rappel, les éléments triés doivent être déposés DANS les colonnes, et non pas à leurs abords. Il en va de la propreté de notre commune.

Un nouveau système de ramassage va être mis en place par le SICTOM Nord Allier. Compte-tenu du nombre important de communes faisant partie de ce Sictom, cette évolution va débuter en 2026 et sera étalée sur 4 ans. La commune d'Aurouër fera partie du Secteur 3, et sera donc déployée en 2028.



Souvenirs, souvenirs !

Fêtes à Auroüer des années 90



Les infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 8h - 13h
- Mardi : 13h30 - 17h15
- Jeudi : 8h - 13h et 13h30 - 17h15
- Vendredi : 15h30 - 18h
- Tél. : 04.70.43.30.75
- e-mail : mairie.aurouer@orange.fr

Tarifs de location des salles

Salle polyvalente (pour les habitants de la commune)

- 100 Euros pour une journée + 50 Euros de chauffage, en semaine (uniquement les mardi mercredi et jeudi de 8h à 19h)
- 230 Euros pour deux jours consécutifs + 80 Euros de chauffage, le week-end.

Salle polyvalente (pour les non-résidents)

- 200 Euros pour une journée + 50 Euros de chauffage, en semaine (uniquement les mardi mercredi et jeudi de 8h à 19h)
- 320 Euros pour deux jours consécutifs + 80 Euros de chauffage, le week-end.

Cantine (réservée uniquement aux habitants de la commune hors période scolaire)

- 150 € pour 2 jours consécutifs + 31€ euros de chauffage

Forfait ménage applicable en cas d'état des lieux de sortie non conforme : 100 euros

Tarifs de la cantine scolaire (pour l'année scolaire 2025/2026)

- 3,20 € pour les enfants
- 6,20 € pour les enseignants

Tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire

- 1 enfant : Forfait de 35 € /mois
- 2 enfants : Forfait de 55 € /mois
- 3 enfants : Forfait de 72 € /mois
- Accueil occasionnel : 5,50 € /jour et par enfant

Tarifs des concessions au cimetière

- Concession perpétuelle (2 m²) : 150 euros
- Concession trentenaire (2 m²) : 100 euros

Inscription sur les listes électorales

Toutes les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune peuvent le faire durant toute l'année. Il suffit de se présenter en Mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile

Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères n'est pas assurée les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre. Elle est assurée normalement les autres jours fériés.

Assistante Sociale

L'assistante Sociale peut intervenir sur rendez-vous. Son bureau principal est situé 4 rue Refembre 03000 MOULINS.

Tél. 04.70.35.73.41

Msd-refembre@allier.fr

Numéros utiles

Mairie : 04.70.43.30.75

Ecole : 04.70.43.31.23

Salle polyvalente : 04.70.43.32.81

Cantine – Accueil de loisirs périscolaire : 09.79.06.65.79

Syndicat des Eaux de Trévol : 04.70.46.81.90

Déchetterie d'Avermes : 04.70.42.67.88 (fermée les lundis)

ERDF - dépannage électricité : 0810 333 003

SAMU : 15 // Gendarmerie : 17 // Pompiers : 18

Médecin d'astreinte du secteur : 04.70.48.57.87 (le 15 étant désormais réservé uniquement aux appels d'urgence)

Recensement militaire

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes (garçons et filles) doivent obligatoirement se présenter à la Mairie afin de se faire recenser pour ensuite participer à la « Journée d'Appel ».

